

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
TARN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU SYNDICAT MIXTE
 DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
 VERE - LEZERT**

Séance du 1er avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Regroupement Pédagogique VERE-LEZERT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations.

Présents : Mesdames Annie CARAYON, Emilie BEZIO, Séverine LO, Emeline VIGROUX, Mme PIRON Flavie

Messieurs Pascal HEBRARD, Alain TROUCHE, Rémy PEZET, Didier BONNEFOUS et Frédéric ORGUEIL Jean-Marc BALARAN

Absent excusé : Max ESCAFFRE (donne pouvoir à Madame BEZIO Emilie)

Absents :

Date de la convocation : le 14 mars 2025

Secrétaire de séance : Emilie BEZIO

Nombres de membres :	En exercice : 12	Présents : 11	Votants : 12
-----------------------------	------------------	---------------	--------------

D05-SUBVENTIONS DONNEES AUX ECOLES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

PHARMACIE ET AFFRANCHISSEMENT

Le Comité Syndical accorde, pour l'année scolaire 2024-2025, pour les frais d'affranchissement et de pharmacie, une subvention de :

Pour l'école de Villeneuve (2 classes) : 100 €

Pour l'école de Sainte-Croix (2 classes) : 100 €

Pour l'école de Bernac (1 classe) : 100 €

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Comité Syndical

La Présidente, Annie PEZET – CARAYON

La secrétaire, Emilie BÉZIO

S.M.R.P
 VERE - LEZERT
 MAIRIE DE CASTANET
 81150 CASTANET
 Siret : 258 101 823 00015

Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission au représentant de l'Etat le
et publication le